

**CONSTRUCTION DE MAISONS INDIVIDUELLES**

**Les Trois Venelles**  
Ilot 13-14, ZAC Piquepeyre à Fenouillet



**NOTICE DESCRIPTIVE VILLAS**

*Prévue par l'article R.261-13, alinéa 3 du CCH (ancien article 18, alinéa 3 du décret n° 67-1166 du 22 décembre 1967) et fixée par l'arrêté du 10 mai 1968*

Maître d'Ouvrage  
**PROMOLOGIS**  
2 rue du Docteur Sanières – CS 90718  
31 007 TOULOUSE Cedex 6

# **MAISONS INDIVIDUELLES**

## **PREAMBULE**

PROMOLOGIS s'est engagé sur cette opération à obtenir la Certification NF HQE HABITAT, le label IntAIRieur et le label Effinature.

La construction se conformera aux lois et réglementations en vigueur, aux prescriptions des Documents Techniques Unifiés à caractère obligatoire, établis par le Centre Scientifique Technique du Bâtiment et aux règles de construction et de sécurité.

En particulier, la construction sera conforme à la Nouvelle Réglementation Acoustique, la nouvelle Réglementation Thermique (RE2020) et à la Nouvelle Réglementation Handicapés (Arrêté du 1<sup>er</sup> Août 2006).

Suivant les prescriptions du concessionnaire réseau électrique, la résidence pourra être équipée d'un transformateur électrique.

La conformité de la construction sera tout au long de sa mise en œuvre vérifiée par un bureau de contrôle agréé. Un Dossier d'Intervention Ultime sur l'Ouvrage (D.I.U.O) sera réalisé par un coordonnateur sécurité et protection de la santé agréé, désigné par le Maître d'Ouvrage, et sera remis à la copropriété à la livraison du bâtiment.

## **1 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DES MAISONS**

### **1.1 INFRASTRUCTURE**

#### **1.1.1 Fouilles**

Décapage de terre végétale et stockage pour emploi.

Terrassements en pleine masse pour la plateforme du bâtiment, terrassements en rigoles, en trous et/ou en puits pour les fondations des bâtiments.

Evacuation des terres excédentaires.

#### **1.1.2 Fondations**

Fondations en béton armé, de type superficielles, semi-profondes ou profondes ou par renforcement du sol, selon les prescriptions de l'étude géotechnique et du bureau d'étude béton.

### **1.2 MURS ET OSSATURES**

#### **1.2.1 Murs du sous-sol ou vide sanitaire**

En maçonnerie d'aggloméré de ciment, épaisseur variable selon calcul de l'ingénieur béton.

##### **1.2.1.1 Murs périphériques**

Sans objet.

##### **1.2.1.2 Murs de refends**

Voiles en béton armé, épaisseur variable selon calcul de l'ingénieur béton.

#### **1.2.2 Murs de façades**

### **1.2.2.1 Murs des étages intermédiaires**

En maçonnerie de terre cuite, ou d'aggloméré de ciment ou béton banché, épaisseur variable selon calcul de l'ingénieur béton.

Les façades seront revêtues selon le cas :

- Revêtement extérieur monocouche finition grattée broyée lavée
- Parement brique de terre cuite

Suivant plans de façades et de localisation de l'architecte.

Doublage intérieur des logements par complexe plaque de plâtre et isolant, nature et épaisseur selon définition par le bureau d'étude thermique (BET) et la réglementation en vigueur.

### **1.2.2.2 Murs du dernier niveau**

Dito 1.2.2.1

### **1.2.3 Murs pignons**

Dito 1.2.2.1

### **1.2.4 Murs mitoyens**

Dito 1.2.2.1

### **1.2.5 Murs extérieurs divers**

Sans objet.

### **1.2.6 Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends)**

En voile béton armé ou maçonnerie, épaisseur variable selon les calculs de l'ingénieur béton.

### **1.2.7 Murs ou cloisons séparatifs :**

Murs entre deux logements habitables :

- voile béton armé ou maçonnerie, épaisseur variable selon les calculs du BET structure et isolant selon calculs acoustiques.

Murs entre logements et garage mitoyen :

- maçonnerie de terre cuite, ou d'aggloméré de ciment,
- doublage côté logements par complexe plaque de plâtre et isolant, nature et épaisseur selon définition par le bureau d'étude thermique et acoustique et la réglementation en vigueur.

## **1.3 PLANCHERS**

### **1.3.1 Planchers sur étages courants**

Planchers en béton armé sur prédalles, ou plancher hourdis, épaisseurs variables selon les calculs du BET structure, conformément aux réglementations acoustiques, thermiques et aux règles de stabilité des ouvrages en vigueur.

### **1.3.2 Planchers sous terrasses**

Sans objet.

### **1.3.3 Planchers sur locaux collectifs, sociaux, techniques, entrées, circulations et locaux divers chauffés**

Sans objet.

### **1.3.4 Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts**

Sans objet.

## **1.4 CLOISONS DE DISTRIBUTION**

### **1.4.1 Entre pièces principales**

Cloisons sèches, de type PLACOPLAN ou équivalent, épaisseur 50mm, composée d'une âme alvéolaire et de parements par plaques de plâtre.

### **1.4.2 Entre pièces principales et pièces de service**

Dito 1.4.1

Parement par plaques hydrofuges et protection en pied de cloison pour les salles de bains et salles d'eau.

## **1.5 ESCALIERS**

### **1.5.1 Escaliers d'étages**

Escaliers intérieurs en bois :

- escaliers avec marches et contremarches suivant les cas,
- garde-corps, balustres et mains courantes,
- finition par lasure.

### **1.5.2 Escaliers de secours**

Sans objet.

## **1.6 CONDUITS DE FUMEE ET DE VENTILATION**

### **1.6.1 Conduit de fumée des locaux des maisons**

Conduit ventouse pour évacuation de fumée des poêles à granulés

### **1.6.2 Conduits de ventilation des locaux des maisons**

Ventilation des maisons par VMC individuelles simples flux

### **1.6.3 Conduits d'air frais**

Sans objet.

### **1.6.4 Conduits de fumée de chaufferie**

Sans objet.

### **1.6.5 Ventilation haute de la chaufferie**

Sans objet.

## **1.7 CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS**

### **1.7.1 Chutes d'eaux pluviales**

Par canalisation en zinc en façades des bâtiments

### **1.7.2 Chutes d'eaux usées**

Colonnes de chutes des eaux usées et des eaux vannes en PVC, cheminement dans les gaines techniques secondaires et les garages.

### **1.7.3 Canalisations en sous-sols**

Sans objet.

### **1.7.4 Branchements aux égouts**

Raccordement au réseau EU/EV en limite de propriété.

## **1.8 TOITURE**

### **1.8.1 Charpente, couverture et accessoires**

Charpente en bois, de type industrielle, comprenant le traitement des bois.

Couverture en bac acier ondulé.

Chéneau encastré et descente EP en zinc

Casquettes métalliques au-dessus des baies des terrasses côté séjour sud

### **1.8.2 Etanchéité et accessoires**

Sans objet.

### **1.8.3 Souches de cheminée, ventilations et conduits divers**

Sorties de toiture les événements de chutes EU/EV.

### **1.8.4 Isolation**

Isolation en combles selon définition par le bureau d'étude thermique.

## **2 LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS**

### **2.1 SOLS ET PLINTHES**

#### **2.1.1 Sols et plinthes des pièces principales, du palier de l'étage, de la salle d'eau, de la salle de bain ou du WC**

Carrelage en grès pressé émaillé, dans la gamme PUIBELL'ARTE série HOUSE ou équivalent :

- dimension 45x45cm, classement U3P3
- pose sur isolant thermo acoustique ou sur résilient phonique, selon l'étage,
- pose droite, comprenant plinthes assorties.

- **Pour les chambres :**

Sol stratifié série ROVERE de chez Puibell'Arte ou équivalent : en lame imitation bois

- Pose flottante sur résilient phonique, plinthes assortis.

#### **2.1.2 Sols et plinthes des pièces de services**

Dito 2.1.1

#### **2.1.3 Sols et plinthes des entrées et dégagements**

Dito 2.1.1

#### **2.1.4 Sols des balcons, loggias, terrasses**

Finition platelage bois

## **2.2 REVETEMENTS MURAUX (autres que enduits, peintures, papiers peints et tentures)**

### **2.2.1 Revêtements muraux des pièces de service (cuisine, salle d'eau et salle de bains)**

### **a) Cuisine**

Faïence 20x60cm en grès pressé poli de chez PUIBELL'ARTE ou équivalent :

Au-dessus du plan de travail ht 60 cm sur toute la longueur et retours (sauf réfrigérateur) et derrière les plaques de cuisson jusqu'au-dessus de la plinthe

### **b) Salle de bains et salle d'eau**

Carreaux de faïence dans les gammes de chez PUIBELL'ARTE, format 20x50cm :

- au pourtour des baignoires et des douches, pose jusqu'au plafond
- comprenant le traitement des tabliers de baignoire,
- pose collée, traitement étanche préalable, comprenant les joints.

## **2.2.2 Revêtements muraux des autres pièces**

Sans objet.

## **2.3 PLAFONDS (sauf peintures et tentures)**

### **2.3.1 Plafonds des pièces intérieures**

Sans objet.

### **2.3.2 Plafonds des séchoirs à l'air libre**

Sans objet.

### **2.3.3 Plafonds des loggias**

Sans objet.

### **2.3.4 Sous-face balcons**

Sans objet.

## **2.4 MENUISERIES EXTERIEURES**

### **2.4.1 Menuiseries extérieures des pièces principales**

Menuiseries extérieures, châssis, fenêtres et portes fenêtres en PVC plaxé face extérieure bleu foncé (teinte conforme au Permis de Construire) :

- double vitrage isolant selon définition dans étude thermique, en conformité avec la réglementation thermique et le classement acoustique des façades,

### **2.4.2 Menuiseries extérieures des pièces de services**

Dito 2.4.1

## **2.5 FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS**

### **2.5.1 Pièces principales**

Volets roulants électriques en lames PVC, de type monobloc avec les menuiseries équipées pour le séjour et cuisine.

Volets coulissants bois manuels pour les chambres

### **2.5.2 Pièces de services**

Pour les menuiseries dans les salles d'eau, salles de bains et/ou WC, les vitrages seront translucides.

## **2.6 MENUISERIES INTERIEURES**

### **2.6.1 Huisseries et bâtis**

Huisseries des portes d'entrées et/ou palières de type métalliques à peindre.

### **2.6.2 Portes intérieures**

Portes à âme alvéolaire de 40mm d'épaisseur, de couleur blanche, finition laquée d'usine de type MALERBA ou équivalent.

Quincaillerie : béquille double de chez ASSA ABLOY ou équivalent et butoirs de porte assortis. Serrure à mortaiser avec bec de canne à condamnation pour les salles de bains, salles d'eau et WC.

### **2.6.3 Impostes en menuiseries**

Les impostes seront réalisées dans le même matériau que le cloisonnement.

### **2.6.4 Portes d'entrée**

Porte à âme pleine et parement thermolaqué, finition lisse, référence de chez MALERBA ATHENA ou équivalent :

- serrure 3 points, béquilles doubles de chez ASSO ABLOY ou équivalent,
- finition thermolaquée

### **2.6.5 Portes de placards**

Porte en panneau de particules à parement mélaminé lisse de 10 mm d'épaisseur, de type SOGAL, KAZED, KENDOORS ou équivalent.

- portes coulissantes pour les placards d'une largeur supérieure à 1.00m
- portes battantes pour les placards d'une largeur inférieure à 1.00m.

Pose des portes sur socle dans les chambres.

### **2.6.6 Portes des locaux de rangement**

Dito 2.6.2

### **2.6.7 Moulures et habillage**

Sans objet.

### **2.6.8 Divers / gaines / soffites et ou faux plafonds**

Selon plan : pour dévoiement de réseaux.

Hauteur minimale sous faux-plafond : 2.00m

## **2.7 SERRURERIE ET GARDE-CORPS**

### **2.7.1 Garde-corps et barres d'appui**

Mains courantes métalliques pour terrasse et rampes d'accès

### **2.7.2 Grilles de protection des baies**

Sans objet

### **2.7.3 Ouvrages divers**

Sans objet.

## **2.8 PEINTURES**

### **2.8.1 Peintures extérieures et vernis :**

#### **2.8.1.1 Sur menuiseries**

Sans objet (menuiseries PVC)

#### **2.8.1.2 Sur fermetures et protections**

Sans objet.

#### **2.8.1.3 Sur serrureries**

Sans objet.

#### **2.8.1.4 Sur enduits, habillages en bois, staffs ou autres, murs et plafonds des loggias, sous-face et rives des balcons**

Sans objet.

#### **2.8.1.5 Façades**

Sans objet.

### **2.8.2 Peintures intérieures :**

#### **2.8.2.1 Sur menuiseries**

Travaux préparatoires sur support bois :

- application de deux couches de peinture glycéro blanche.

#### **2.8.2.2 Sur murs**

Travaux préparatoires sur support plâtre ou béton.

- **Dans les pièces sèches :**
  - Peinture lisse, finition au choix de l'architecte, acrylique mat blanche 2 couches
- **Dans les pièces humides :**
  - Peinture lisse, finition au choix de l'architecte, acrylique mat blanche 2 couches

#### **2.8.2.3 Sur plafonds**

Travaux préparatoires sur support plâtre ou béton.

- **Dans les pièces sèches et cuisine :**
  - Peinture acrylique finition mat blanche, 2 couches
- **Dans les pièces WC, SDB et SDE :**
  - Peinture acrylique finition mat blanche, 2 couches

#### **2.8.2.4 Sur canalisations, tuyauteries, chutes, éléments de chauffage et divers**

Brossage, dégraissage et application de deux couches de peinture glycéro blanche.  
Les radiateurs seront livrés peints d'usine, teinte blanche.

#### **2.8.2.5 Escalier bois**

Travaux préparatoires :

- application de deux couches de lasure.

## **2.9 EQUIPEMENTS INTERIEURS**

### **2.9.1 Equipements ménagers**

#### **2.9.1.1 Bloc-évier robinetterie**

Evier en inox de type Francke ou équivalent, à une cuve pour le T2 et 2 cuves pour les T3. Meuble en mélaminé blanc type Moderna ou équivalent.

- Emplacement pour mise en place lave-vaisselle
- poubelle pour tri sélectif,
- robinetterie mitigeuse

#### **2.9.1.2 Appareils et mobilier**

Meuble vasque dans les salles de bains, référence GB Négoce ou équivalent, largeur selon plans.

- meuble équipé de tiroirs
- miroir avec applique(s) à LED.

#### **2.9.1.3 Evacuation des déchets**

Poubelles pour tri sélectif intégrées dans les meubles sous évier, dito 2.9.1.1.

#### **2.9.1.4 Armoire et sèche linge**

Sans objet.

### **2.9.2 Equipements sanitaires et plomberie**

#### **2.9.2.1 Distribution d'eau froide**

Distribution eau de chaque maison, depuis niche extérieure :

- dispositif de manchette prévu pour la pose ultérieure des compteurs individuels,
- robinet d'arrêt situé à l'entrée de chaque maison.

#### **2.9.2.2 Production et distribution d'eau chaude collective et comptage**

Sans objet.

#### **2.9.2.3 Production et distribution d'eau chaude individuelle**

Production d'eau chaude par ballon thermodynamique sur air extérieur située dans le logement.

Distribution intérieure en tube cuivre ou PER, pose encastrée :

- nourrices de distribution au droit de l'équipement de production d'eau chaude et/ou dans un placard.

#### **2.9.2.4 Evacuations**

Evacuation des appareils sanitaires par canalisations en tube PVC, de Ø appropriés, pose en apparent, jusqu'aux gaines techniques secondaires.

Colonne de chutes dans les gaines techniques secondaires, en tube PVC, prolongement des canalisations jusqu'en toiture pour événements.

Passage en apparent dans le volume des garages

#### **2.9.2.5 Distribution de gaz**

Sans objet

#### **2.9.2.6 Branchements en attente**

Les emplacements lave-vaisselle (LV) ou lave-linge (LL) sont indiqués sur les plans (électroménager non fourni).

Les attentes (alimentation et évacuation) seront situées au droit de l'emplacement ou à proximité de celui-ci.

### 2.9.2.7 Appareils sanitaires

Appareils NF ou CE.

#### a) Baignoires

Baignoire en acrylique de chez Porcher ou équivalent, couleur blanche :

- robinetterie mitigeuse système bains/douches, à économiseur d'eau, avec barre de douche et flexible, finition chromée,
- vidange automatique.

#### b) Douche à l'italienne

- Carrelage 45\*45 anti dérapant U3P3 en grès pressé émaillé dans la gamme PIUbell'ARTE série House ou équivalent
- robinetterie thermostatique

#### c) Vasque ou lavabo

Plan un ou deux vasques sur meuble, largeur suivant plan, référence de chez GB Négoce ou équivalent :

- plan vasque en mélaminé,
- robinetterie mitigeuse à économiseur d'eau, finition chromée,
- meuble réalisé en panneaux mélaminés épaisseur 16mm, avec tiroir selon largeur, finition au choix,
- un miroir au-dessus du meuble avec un éclairage en applique,

#### d) Bidet

Sans objet.

#### e) Lave-mains

Sans objet.

#### f) Bloc cuvette-réservoir

Bloc WC surélevée prêt à poser en porcelaine vitrifié :

- mécanisme de chasse d'eau silencieux, bouton poussoir à deux positions (3/6 litres), robinet d'arrêt,
- abattant double rigide en PVC blanc.

### 2.9.2.8 Robinetterie

Robinetterie mitigeuse à tête céramique de chez Porcher ou équivalent. Certification NF ou CE.

### 2.9.2.9 Accessoires divers

#### a) Pour les baignoires

Trappe de visite intégrée dans le tablier.

#### b) Receveur de douche

Sans objet.

### 2.9.3 Equipements électriques :

#### 2.9.3.1 Type d'installation

Installation électrique conforme aux normes NF C14-100 et NF C15-100 et la réglementation PMR.

### 2.9.3.2 Puissance à desservir

Suivant études et type de chauffage.

### 2.9.3.3 Equipement de chaque pièce

Appareillage de référence ODACE de chez SCHNEIDER ELECTRIC ou équivalent,

#### a) Entrée

Un point lumineux en plafond (douille DCL), sur simple allumage, va et vient ou bouton poussoir selon plans,

Une PC 10/16A 2P+T à hauteur de l'interrupteur,

Poste intérieur interphone

Un tableau abonné avec protection des circuits (suivant plan, position possible dans une autre pièce), compris compteur électrique.

#### b) Cuisine

Un point lumineux en plafond (douille DCL), commande de type simple allumage,

Un point lumineux en applique au dessus de l'évier, commande de type simple allumage, avec linolite,

Une ou deux sorties 16A+T pour machines à laver (selon plans),

Une sortie bout de fil 32A+T (plaque de cuisson),

Six PC 10/16A 2P+T (compris 1 hotte et 1 micro-ondes), dont une à hauteur de l'interrupteur.

#### c) Séjour

Un ou deux points lumineux en plafond ou applique (douille DCL), commande de type simple allumage, va et vient ou bouton poussoir selon plans,

Un PC 10/16A 2P+T par tranche de 4 m<sup>2</sup> de surface de séjour, dont une à hauteur de l'interrupteur

Deux prises RJ45 grade 3 TV

#### d) Chambres

Un point lumineux en plafond (douille DCL), commande de type simple allumage,

Quatre PC 10/16A 2P+T, dont une à hauteur de l'interrupteur pour les chambres PMR,

Trois PC 10/16A 2P+T, dont une à proximité de la prise RJ pour les autres chambres,

Une prise RJ45 grade 3 TV pour la chambre principale,

Une prise RJ45 grade 3 TV pour les autres chambres.

#### e) Salle de bain/salle d'eau

Un point lumineux en plafond (douille DCL), commande de type simple allumage,

Une alimentation pour éclairage meuble vasque, commande de type simple allumage,

Une ou deux PC 10/16A 2P+T, dont une à hauteur de l'interrupteur pour les salles de bain PMR,

Une sortie 16A+T pour machine (si l'emplacement est prévu dans la SDB ou SDE).

#### f) WC

Un point lumineux (douille DCL), commande sur simple allumage,

Un PC 10/16A 2P+T à hauteur de l'interrupteur.

#### g) Dégagement

Un point lumineux en plafond (douille DCL), commande sur simple allumage ou va et vient ou bouton poussoir selon longueur du dégagement,

Une PC 10/16A 2P+T,

Un détecteur autonome de fumée (DAAF) par niveau.

#### h) Pièce rangement/cellier

Un point lumineux en plafond ou applique (douille DCL), commande sur simple allumage,

#### i) Terrasses extérieures (une par maison)

Un point lumineux en applique avec hublot étanche, commande sur simple allumage depuis séjour avec interrupteur lumineux,  
Une prise étanche.

#### **j) Garage**

Suivant plan

Un point lumineux en plafond (douille DCL), commande sur va et vient étanche,

Une prise 10/16A 2P+T de qualité extérieure.

Une sortie 20A 16A +T de qualité extérieure pour machine (si l'emplacement est prévu dans le garage).

#### **k) Escaliers**

Un point lumineux en applique (douille DCL), commande sur va et vient,

### **2.9.3.4 Sonnerie de porte palière**

Sans objet ( poste intérieur interphone)

## **2.9.4 Chauffage, cheminées, ventilations :**

### **2.9.4.1 Type d'installation**

Electrique, poêle à granulés

### **2.9.4.2 Températures garanties dans les diverses pièces par une température minima extérieure de -5°C**

- séjour: 19°C
- chambres et cuisine : 18°C
- salle de bain, salle d'eau : 19°C

### **2.9.4.3 Appareils d'émission de chaleur**

Chauffage de la pièce de vie principale par poêle a granulé de bois référence AVALON 2N de chez CMG ou équivalent, finition laquée d'usine : capacité mini en granulé (15 kg)

Chauffage des chambres par le poêle bois avec appoint par panneaux rayonnant électrique référence Thermos Emotion 4 ou équivalent.

Pour les salles de bains et salles d'eau :

- radiateur sèche-serviettes électrique, référence Nao de chez INTUIS ou équivalent,

### **2.9.4.4 Conduits de fumée**

Evacuation des produits de combustion par ventouses individuelle en toiture,

### **2.9.4.5 Conduits et prises de ventilation**

Ventilation mécanique contrôlée individuelle simple flux de type hygro B

- extraction de l'air vicié dans les pièces humides (cuisine, SDB, SDE et WC) par bouches hygroréglables.

### **2.9.4.6 Conduits et prises d'air frais**

Les prises d'entrée d'air individuelles seront intégrées dans les menuiseries extérieures des pièces principales (séjour et chambres) :

- dispositif conforme à la réglementation thermique et acoustique en vigueur.

## **2.9.5 Equipement intérieur des placards et pièces de rangement :**

### **2.9.5.1 Placards**

Aménagements réalisés en panneaux mélaminés épaisseur 19mm, blanc, avec les chants apparents blancs.

Pour les placards d'une largeur de 1,20m maximum :

- aménagement de type penderie sous tablette chapelière.

Pour les placards d'une largeur supérieure à 1,20m :

- une séparation verticale, positionnée selon le cas à la moitié ou au tiers de la largeur du placard,
- une tablette chapelière à une hauteur de 2,00m,
- sur une moitié ou les 2/3 de largeur, aménagement de type penderie,
- sur une moitié ou le tiers restant, aménagement de quatre étagères sur la hauteur disponible, comprenant crémaillères métalliques ou taquets.

### **2.9.5.2 Pièces de rangement**

Pas d'aménagement prévu.

## **2.9.6 Equipements de télécommunications :**

### **2.9.6.1 Télévision**

Installation individuelle de télévision permettant la réception de la FM et des chaînes de la TNT.  
Une prise RJ45 grade 3 dans le séjour et dans la chambre principale.

### **2.9.6.2 Téléphone**

Un conjoncteur téléphonique (RJ45) dans le séjour, dans chaque chambre

### **2.9.6.3 Commande d'ouverture de la porte principale d'entrée des maisons**

Sans objet.

### **2.9.7 Autres équipements**

- Sans objet

## **3 ANNEXES PRIVATIVES**

### **3.1 CELLIERS**

#### **3.1.1 Murs ou cloisons**

Sans objet.

#### **3.1.2 Plafonds**

Sans objet.

#### **3.1.3 Sols**

Sans objet.

#### **3.1.4 Portes d'accès**

Sans objet.

#### **3.1.5 Ventilation naturelle**

Sans objet.

### **3.1.6 Equipement électrique**

Sans objet.

## **3.2 GARAGE (suivant plan)**

### **3.2.1 Murs ou cloisons**

Finition brut

### **3.2.2 Plafonds**

Finition brut ou isolation suivant étude thermique

### **3.2.3 Sols**

Finition brut.

### **3.2.4 Portes d'accès**

Les garages sont équipés :

- d'une porte de type basculante à fermeture par clef,
- d'une porte d'accès au logement

### **3.2.5 Ventilation naturelle**

Ventilation par grille en façade ou dans porte de garage

## **3.3 PARKINGS EXTERIEURS**

### **3.3.1 Sol**

Revêtement en béton balayé

### **3.3.2 Délimitation au sol**

Bandes de roulement en béton balayé

### **3.3.3 Système de repérage**

En face des maisons associées

## **3.4 JARDINS ET CLOTURES**

### **3.4.1 Plantations d'arbres et arbustes à fleurs**

Suivant plan d'aménagement du paysagiste.

### **3.4.2 Engazonnement**

Suivant plan d'aménagement du paysagiste.

### **3.4.3 Clôtures sur piétonnier**

Clôtures séparatives sur piétonniers grillagées simple torsion fixées sur poteaux en métal Hauteur courante = 1,50m

### **3.4.4 Clôtures entre jardins mitoyens**

Clôtures séparatives des jardins privatifs grillagées simple torsion fixées sur poteaux en métal Hauteur courante = 1,50m,

### **3.4.5 Clôtures avec les propriétés voisines**

Sans objet.

## **4 PARTIES COMMUNES EXTERIEURES AUX MAISONS ET LEURS EQUIPEMENTS**

### **4.1 VOIRIE ET PARKINGS**

#### **4.1.1 Voirie d'accès**

Voiries de type partagées véhicules/piétons :

- en enrobé
- en pavés

#### **4.1.2 Trottoirs**

Voir 4.2.1

#### **6.1.3 Parkings visiteurs**

- En enrobé
- En béton balayé sur bandes de roulement

### **4.2 CIRCULATION DES PIETONS**

#### **4.2.1 Chemin d'accès aux entrées, emmarchements, rampes, cours**

- en béton balayé
- en stabilisé
- en pavés
- en enrobé
- rampes platelage bois

### **4.3 ESPACES VERTS**

#### **4.3.1 Plantations d'arbres, arbustes et fleurs**

Aménagement des abords conformément au plan d'aménagement du paysagiste.

#### **4.3.2 Engazonnement**

Suivant plan d'aménagement du paysagiste.

#### **4.3.3 Arrosage**

Arrosage de type goutte à goutte pour les haies, les arbres et arbustes.

#### **4.3.4 Bassins décoratifs**

Bassin de stockage aménagé dans l'enceinte de la parcelle, selon plans.

#### **4.3.5 Chemins de promenade**

Chemins piétons, selon plans des aménagements :

- en stabilisé
- en pavés
- en enrobé

### **4.4 AIRES DE JEUX ET EQUIPEMENTS SPORTIFS**

**6.4.1 Sol**  
Sans objet.

**6.4.2 Equipements**  
Sans objet.

#### **4.5 ECLAIRAGE EXTERIEUR**

**4.5.1 Signalisation de l'entrée de la résidence**  
Eclairage extérieur par appliques, bornes basses et/ou candélabres, sur cellules photoélectriques :  
- les degrés d'éclairage seront conformes à la norme PMR.

**4.5.2 Eclairage des voiries, espaces verts, jeux et autres**  
Eclairage réalisé par appliques, bornes basses et/ou candélabres, sur cellule photoélectrique :  
- les degrés d'éclairage seront conformes à la norme PMR.

#### **4.6 CLOTURES**

**4.6.1 Sur rue**  
Suivant permis de construire ou clôtures en serrurerie habillage lattes de bois

**4.6.2 Avec la propriété voisine**  
Sans objet.

#### **4.7 RESEAUX DIVERS**

**4.7.1 Eau**  
Raccordement au réseau général de la ville.

**4.7.2 Gaz**  
Non concerné

**4.7.3 Electricité (poste de transformation extérieur)**  
Raccordement au réseau général ErDF

**4.7.4 Postes incendie, extincteurs**  
Selon la réglementation incendie.

**4.7.5 Egouts**  
Evacuation au réseau général de la ville.

**4.7.6 Epuration des eaux**  
Sans objet.

**4.7.7 Télécommunications**  
Raccordement au réseau général

**4.7.8 Drainage du terrain**  
Sans objet.

#### **4.7.9 Evacuation des eaux de pluie et de ruissellement sur le terrain, espaces verts, aires, cours et jeux**

Evacuation des eaux de pluie et de ruissellement selon réglementation de la ville.

#### **NOTA :**

Le Maître d'Ouvrage ou Vendeur se réserve le droit de modifier certains détails dans la mesure où, en cours de travaux, apparaît une obligation technique ou une possibilité d'amélioration. La présente notice indique des noms de marques et des types de fournitures et matériaux choisis selon des critères de qualité définis. Si ceux-ci étaient indisponibles ou si leur approvisionnement n'était pas compatible avec le bon déroulement des travaux, le Maître d'Ouvrage ou Vendeur se réserve le droit d'adopter d'autres types ou marques dans la mesure où ils apportent des performances au moins équivalentes aux caractéristiques de base. Les tolérances d'usage seront admises en ce qui concerne les dimensions et surfaces.

Fait à Toulouse, le ...